

## LA VILLE EXTERMINE LES PIGEONS

### LES PIGEONS ONT EUX AUSSI LE DROIT DE VIVRE

Le pigeon biset est protégé par le code pénal contre la maltraitance envers les animaux puisqu'il est classé comme animal domestique par l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques.

### ILS NE TRANSMETTENT PAS DE MALADIES

Aucun risque d'attraper une quelconque maladie tout simplement parce que seuls, les éleveurs d'oiseaux, les volaillers en milieu agricole ou les personnes travaillant en animalerie, peuvent être exposés à l'inhalation de protéines aviaires présentes dans les poussières de fientes séchées quand les locaux ne sont pas assez ventilés ou par manque d'hygiène stricte.

### NON AUX MASSACRES DES PIGEONS DE VILLE

Tuer les pigeons en nombre encourage leur prolifération. L'installation de pigeonniers urbains contraceptifs dépourvus de cages pièges à l'intérieur est la seule solution éthique pour contrôler la natalité avec le remplacement des œufs par des œufs factices.

### STOP AUX CAPTURES ILLÉGALES DES PIGEONS

Les entreprises 3D (Dératisation, Désinsectisation, Dépigeonnage) ne peuvent pas se référer au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) pour légitimer leur prestation de capture et de mise à mort des pigeons parce que seule la mairie a compétence pour faire appliquer le RSD. Le piégeage concerne uniquement les espèces classées nuisibles et non pas le pigeon de ville qui est classé animal domestique.

### La maltraitance animale punie par la loi

Article 521-1 du Code pénal :

Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.



**SOUTENIR L'ASSOCIATION AVEC UN MICRO-DON**  
<https://www.teaming.net/laroucoulade>

**ADHÉRER A L'ASSOCIATION**  
<https://www.helloasso.com/associations/laroucoulade/adhesions/adhesion>

**PARTICIPER AVEC UN DON MENSUEL A L'ASSOCIATION**  
<https://www.helloasso.com/associations/laroucoulade/formulaires/5/widget>

**FAIRE UN DON PONCTUEL A L'ASSOCIATION**  
<https://www.helloasso.com/associations/laroucoulade/formulaires/1/widget>

***Merci pour votre soutien !***

*Laroucoulade chez Monsieur Marc DEL FALCO  
10 Rue Camille Pelletan - 13180 Gignac la Nerthe  
Association déclarée n° W134010580  
E-mail : [postmaster@laroucoulade.org](mailto:postmaster@laroucoulade.org) - Tél : 06 79 68 68 92*

## LAROUCOULADE

### Protection Sauvetage Pigeon

UNE ASSOCIATION de PROTECTION ANIMALE  
QUI DÉFEND LA CAUSE DES PIGEONS



## L'ASSOCIATION

Notre association prône la protection et le traitement éthique des oiseaux de la famille des columbidés : pigeons bisets (*Columba livia*) et tourterelles.

Son action s'étend à toute la France :

Intervention :

- Conseils et partage d'expérience
- Assistance et soins dans la mesure de nos compétences
- Recherche de familles d'accueil
- Accueil des pigeons ayant besoin d'aide en fonction de nos possibilités

Communication :

- Le site internet de l'association : <https://laroucoulade.org/>
- Le site internet complémentaire : <https://laroucoulade.fr/>
- Le groupe Facebook Laroucoulade Pigeons : <https://www.facebook.com/groups/laroucoulade/>

Action :

- Agir pour faire stopper les captures sauvages illégales et libérer les pigeons qui agonisent dans des cages pièges en attendant la mort.
- Lancer des alertes sur les réseaux sociaux afin de mobiliser les défenseurs de la cause animale et encourager les pétitions en ligne à destination de toutes les communes qui exterminent les pigeons sans aucune pitié.

Objectif :

- Ouvrir le premier refuge de France pour les pigeons en détresse, en attente de placement dans une famille d'accueil pour certains d'entre eux ne pouvant être relâchés.

## LES PIGEONS

Ils font partie du paysage urbain mais c'est leur concentration à certains endroits dans des lieux non adaptés qui pose souvent un problème. Les pigeons sont les mal-aimés de notre nature en ville mais ils ont eux-aussi le droit de vivre et ils méritent notre attention parce que ce sont des oiseaux attachants, sensibles, intelligents, sociables et affectueux.

### MALTRAITANCE ET CRUAUTÉ

Le pigeon biset est protégé par le code pénal contre la maltraitance envers les animaux puisqu'il est classé comme animal domestique par l'arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques.

Servant de cible à la campagne et maltraités en ville, ils ne méritent pas leur triste sort.

- affamés et mourant par carence alimentaire,
- empalés par des pics posés sur les bordures des toitures
- écrasés volontairement en pleine rue,
- tués par des fléchettes ou des plombs,
- capturés puis exterminés par la majorité des villes,
- gazés dans des caissons,
- euthanasiés par les vétérinaires.

### La maltraitance animale punie par la loi

Article 521-1 du Code pénal :

Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

### LE MYTHE DE LA MALADIE

Aucune crainte à avoir de toucher ou recueillir un petit pigeon chez soi parce qu'il n'y a aucun risque d'attraper une quelconque maladie tout simplement parce que seuls, les éleveurs d'oiseaux, les volaillers en milieu agricole ou les personnes travaillant en animalerie, peuvent être exposés à l'inhalation de protéines aviaires présentes dans les poussières de fientes séchées quand les locaux ne sont pas assez ventilés ou par manque d'hygiène stricte.

## NOURRISSAGE

*L'article 120 du règlement sanitaire départemental interdit de les nourrir en tous lieux publics mais ce n'est pas interdit de les nourrir dans des lieux privés.*

### LES PIGEONNIERS

Pour lutter contre la prolifération des pigeons en ville, de plus en plus de pigeonniers contraceptifs visant à rassurer par une régulation douce, la population hostile aux massacres des pigeons, sont installés et gérés par des entreprises de dépiage, les transformant à l'insu du public, en pièges à capture insalubres avec pour objectif leur extermination dans un but d'efficacité.

Ces pigeonniers commerciaux en bois non accessibles au public, ne sont pas adaptés et sont en fait des mouroirs à pigeons.

### LA SOLUTION ÉTHIQUE

Nous préconisons l'installation de pigeonniers urbains dans des lieux sécurisés à l'abri des prédateurs afin de pouvoir fidéliser les pigeons pour contrôler et réguler la natalité en remplaçant les œufs par des œufs factices. Ces pigeonniers devront être gérés par une association ou par un employé municipal avec des visites quotidiennes pour ne pas faire appel aux services d'une entreprise qui installera des cages pièges à l'intérieur avec une visite par quinzaine pour récupérer tous les pigeons morts.

Pour éviter une contamination désastreuse dans un pigeonnier et maintenir les pigeons en bonne santé, ils devront être vaccinés contre la paramixovirose (maladie de Newcastle) et la paratyphose (Salmonellose).

